

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Déclaration de Maladie

N° W21-684332

Cover

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 9801 Société : Royal Air Maroc
 Actif Pensionné(e) Autre : 192130
 Nom & Prénom : BROU Samira
 Date de naissance :
 Adresse : 202 Rue Mohamed VI Route Zaïr RABAT
 Tél. : 0678488726 Total des frais engagés : 150 + 200 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. najib EL BOURAKKABI
Médecine Générale
 N°283 Hay Nahda II - Rabat
 Tél: 05 37 75 33 11
 INPE : 101176527

Date de consultation : M/12/2023
 Nom et prénom du malade : BROU Samira Age :
 Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant
 Nature de la maladie : bronchite et asthme
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]

VOLET ADHERENT

Déclaration de maladie N° W21-684332

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.
 Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule :

Nom de l'adhérent(e) :

Total des frais engagés :

Date de dépôt :

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

DR. NAJIB EL BOURAKKADI

Médecine Générale

Echographie

Ex-médecin

appelé des FAR

Médecin Agrée pour la visite
d'aptitude à la conduite

الدكتور نجيب البورقادي

الطب العام

الفحص بالصدى

طبيب مجند سابق بالقوات

المسلحة الملكية

طبيب معتمد للفحص الطبي

للقدرة على القيادة

Rabat le: M 18/05 الرباط في:

Brou Soufite

7930

2 - Lovame 100 (BS)

394 - 2002/100

2 - 2002/100

3 - 2002/100

265 - 2002/100

2000 - 2002/100

PHARMACIE RELAIS DES MEDECINS
Rés. Ryad Al Andalous, Imme 35 - Hay Riad - Prestigia
Al Ambra 4, Imme 35 - Hay Riad - Rabat
Tel: 0537 57 01 06
INPE: 1020626100044
ICE: 00161396700044

Dr. najib EL BOURAKKADI
Médecine Générale
N°283, Hay Nahda II - Rabat
Tél: 05 37 75 33 11
INPE : 10175527

Vita C

PPU 26DH90 EXP 08/2026
LOT 36037 15

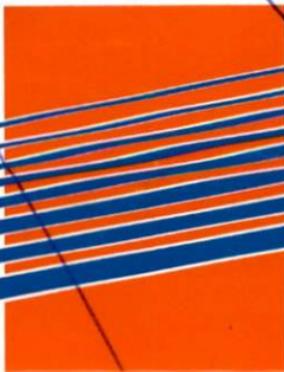
PPV:14DH00
PER:09/26
LOT:M2946



AMUC

Acétylcystéine 200 mg

Granulé
sans sucre
30 sachets



LOT 23010
PER MAI 25
PPV 390H90

sans sucre
30 sachets



LOT 23012
PER JUL 25
PPV 390H90